

CHRONIQUE.

CANADA :—Un voyage princier.—Troisième Session du Parlement de Québec.—Le Nord-Ouest.—Nécrologie. M. Perrault de Linière, M. Drapeau, M. Milette.

ROME.—Tranquillité.—La princesse Olga.—L'Impératrice d'Autriche.—Audience du 9 Janvier.—Les Missions, Chine, Japon, Hollande.

FRANCE :—Le Nouveau Ministère.

EGYPTE.—BAVIÈRE.—AUTRICHE.—ESPAGNE :—Crise ministérielle.

ANGLETERRE :—Situation politique, commerciale, religieuse.

AMÉRIQUE :—Réintégration de la Virginie.—Haïti, son histoire.—Révolution.—Le Paraguay.

I.

Le Prince Arthur se promène de fêtes en fêtes aux Etats-Unis : il assiste aux banquets donnés en son honneur ; il danse, à Washington, à New-York, partout, en attendant qu'il danse à Ottawa ; voilà tout ce que les journaux ont à nous raconter de ce voyage princier. Cette manière d'écrire l'histoire des princes est bien futile ; n'y aurait-il donc pas quelque trait de vertu, d'humanité, plus utile à redire au public, et qui nous donnerait une plus haute idée de ceux qui sont appelés à gouverner peut-être un jour : qui nous révélerait une grande intelligence, un grand cœur, de belles espérances pour l'avenir ; et nous savons qu'il y en a.

Le Parlement de Québec a clos, le 1er février, une session pacifique de la manière la plus pacifique. Rien n'a troublé la bonne entente de nos législateurs. A peine le *Tiers-Parti* a osé se dire à lui-même qu'il existait ; les bills signés par le Lieutenant-Gouverneur sont nombreux, plusieurs ont une importance considérable, mais cette session ne sera pas de celles qui donnent un grand élan au pays.

Enfin, la question du Nord-Ouest se débrouille. Jusqu'ici, les nouvelles les plus contradictoires et les plus invraisemblables s'étaient mêlées aux faits avérés, on ne savait à qui croire, ni ce qu'il fallait croire. C'était les Sioux qui s'avançaient sur le fort Garry et que Riel congédiait avec quelques poignées de tabac.

C'était un manifeste du gouvernement provisoire métis, qui en appelait à l'annexion ;

Puis venait l'arrestation de Riel ;

L'insuccès des députés du gouvernement ;

La réapparition des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement du Nord-Ouest. En tout ceci, il y avait un fond de vérité,

mais qui, vu la longueur de la route pour arriver jusqu'à nous, s'était considérablement accru et dénaturé.

Les dernières nouvelles donnent quelques espérances de voir la fin de ce fâcheux incident. Deux assemblées ont eu lieu, les agents du Gouvernement sont entrés en pourparlers avec les Métis eux-mêmes, et les ont assurés que le gouvernement, loin de vouloir les priver de leurs droits, ni les dépouiller de leurs propriétés, les leur garantissait au contraire, et qu'il était disposé à faire droit à toute réclamation équitable, s'ils envoyaient des députés à Ottawa, ce qui, selon toute probabilité, est en voie de se faire.

L'arrivée de Mgr. Tasché, qui monte à la Rivière Rouge et que le gouvernement lui-même a mandé de Rome, contribuera sans doute à apaiser les esprits, et à amener par la conciliation la fin de ce conflit.

Le mois de janvier a vu s'éteindre dans une mort douce et édifiante un des derniers représentants de notre ancienne noblesse française, dans la personne de M. Perreault de Linière.

Le clergé de Montréal pleure également la perte de M. l'abbé Drapeau, curé de la Longue-Pointe. Né à Saint-Joseph de Lévis, le 12 septembre 1815, il fit ses humanités au Collège de Québec, et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal.

Il débuta dans le saint ministère par le Vicariat de Sorel d'où il passa bientôt à la cure de la Longue-Pointe (1847) qu'il a desservie jusqu'à sa mort, arrivée le 20 janvier.

Dès sa jeunesse, il montra d'heureuses dispositions pour la vertu ; doux et modeste, il fit le bien sans bruit, et, avec peu de ressources, contribua à relever la maison de Dieu ; il ouvrit un asile aux pauvres et aux infirmes de sa paroisse, qui dira aux générations de l'avenir sa bienfaisance et sa charité.

Le diocèse des Trois-Rivières a été douloureusement surpris par la mort de M. l'abbé Milette, curé de Saint-Augustin. Il était né à Yamachiche, en 1812 ; il étudia au Collège de Joliette, et fut ordonné prêtre en 1842.

Après quatre années de ministère, comme Vicaire dans sa paroisse natale, il fut nommé à la cure de Maskinongé ; il dirigea cette paroisse, pendant deux années, après lesquelles il fut appelé à remplacer le Vénérable M. Lefrançois, curé de Saint-Augustin. C'était une paroisse d'élite, fervente et bien conservée, mais où subsistaient d'anciennes divisions qui montaient à l'époque de la construction de l'église.

Le nouveau curé aborda cette situation difficile avec une modestie, une abnégation et un tact des affaires qui applanirent bientôt toutes les difficultés.

Dès lors toutes les bourses et tous les cœurs lui furent ouverts. Il orna son église, fit progresser l'Œuvre de la *propagation de la foi*, contribua à

la fondation de la nouvelle église de Saint-Félix du Cap-Rouge, et s'intéressa même par ses libéralités à la prospérité matérielle de sa paroisse.

La mort l'a trouvé les mains pleines de bonnes œuvres et de mérites ; après une maladie de huit jours, supportée avec résignation, il s'est endormi dans le Seigneur, et ses dernières paroles ont été des paroles de charité et de paix.

II.

Rome, pendant le Concile, jouit d'une tranquillité admirable, malgré le grand nombre d'étrangers qui, en ce temps, y affluent de toutes parts.

Parmi ces visiteurs de la Ville Sainte et qu'attirent les solennités du Concile, on en compte d'illustres et de sang royal.

La princesse Olga, fille de l'empereur de Russie et Reine de Bavière, a eu son entrevue avec le Saint-Père, elle en est sortie toute bouleversée ; Pie IX lui a rappelé les vives paroles que Grégoire XVI, son prédécesseur, avait adressées à l'Empereur Nicolas, lorsqu'il visita Rome peu avant la guerre de Crimée ; et faisant allusion à la persécution toujours croissante en Pologne, aux obstacles que le gouvernement bavarois oppose à l'action de l'Eglise, il fit entendre à la princesse qu'il était de son devoir d'employer toute son influence pour faire cesser cette double persécution, si elle ne voulait s'attendre à voir sa famille frappée de la main de Dieu ; Dieu, ajoutait le Pontife, ne laisse pas longtemps impunis les princes persécuteurs de son Eglise.

Après la Reine de Bavière est venue l'Impératrice d'Autriche, qui a édifié Rome par sa foi et sa tendre piété.

Une autre joie pour la Ville-Sainte a été la naissance et le baptême de la princesse de Naples MARIE-PIA-CHRISTINE, dont Pie IX a été le parrain et l'impératrice d'Autriche la marraine.

Les réceptions de Noël et du 1er Janvier ont été plus brillantes que les autres années à cause de la présence des Pères du Concile. Les audiences plus nombreuses à cause de l'affluence des étrangers. Une des plus solennelles comme des plus touchantes, a été celle du Vatican, le 9 Janvier. Près de 1500 personnes composaient l'assistance, un immense cri d'amour a salué l'arrivée du Pontife qui eut beaucoup de peine à trouver un chemin jusqu'à son fauteuil, à travers cette foule compacte et avide de contempler ses traits paternels. Debout à sa place, le Saint-Père a parlé avec sa simplicité ordinaire, mais touchante et pleine de l'onction apostolique.

Après avoir commenté l'évangile du jour : Jésus au temple pour faire la volonté de son Père ; après avoir montré la nécessité où est tout chrétien de faire toujours la volonté de Dieu, abordant la question du Concile : C'est pour faire la volonté de Dieu, a-t-il dit, que j'ai assemblé le Concile, puis il ajouta ces paroles remarquables :

“ Les uns disent que le Concile va tout arranger et qu'il fera cesser les divisions qui existent parmi les hommes ; mais le cœur et la tête des hommes ne peuvent être changés que par le Père céleste, qui seul a le pouvoir de renouveler la terre. Les autres croient que cette assemblée ne servira de rien, en riant. Je suis un pauvre homme, un pauvre misérable, mais je suis le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ, le chef de l'Eglise catholique, et j'ai réuni ce Concile qui fera son œuvre.

“ De prétendus sages voudraient qu'on ménagât certaines questions et qu'on ne marchât pas contre les idées du temps. Mais je dis, moi, qu'il faut dire la vérité pour établir la liberté, qu'il ne faut jamais craindre de proclamer la vérité et de condamner l'erreur. Je veux être libre ainsi que la vérité.

“ Des affaires du monde, je ne m'en occupe pas, je fais les affaires de Dieu, de l'Eglise, du Saint-Siège et de la société chrétienne tout entière.

“ Priez donc, pleurez, forcez le Saint-Esprit par vos supplications, à soutenir et à éclairer les Pères du Concile, afin que la vérité triomphe et que l'erreur soit condamnée.

Les nouvelles des missions de Chine et du Japon sont à la persécution.

En Chine, dans la province du Konang-tong, la persécution commencée l'année dernière devient plus effrayante que jamais. Quatre chapelles brûlées ou renversées ; cent soixante maisons de chrétiens pillées ou démolies, un grand nombre de néophytes blessés, chassés de leurs demeures ou tués, des femmes enlevées et vendues comme des esclaves à des païens, tels sont dans le district de Lonei-tche ou les malheureux résultats de la persécution ; les missionnaires eux-mêmes n'ont pas été à l'abri des outrages, malgré la protection que leur accordent les traités européens. Plusieurs ont vu leur vie en danger : et c'est le Gouverneur même du district qui est à la tête des persécuteurs.

Dans la province de Shang-haï on a voulu forcer des soldats chrétiens à fouler aux pieds la croix, avant de recevoir leur solde, mais tous ont refusé, ils ont été rayés des cadres de l'armée.

Au Japon, la persécution ne sévit pas avec moins de rigueur, les chrétiens sont emprisonnés, fouettés, exilés ; les femmes et les enfants ne sont point épargnés, mais nulle violence ne peut empêcher les fidèles de persévérer dans la foi, et de s'exposer au danger pour recourir aux missionnaires dans tous leurs besoins.

De consolantes nouvelles, par compensation, continuent d'arriver de l'Angleterre, dont nous traçons plus loin le tableau religieux.

La Hollande n'est pas moins heureuse. Les *Missions Catholiques* mettent en regard, comme il suit, de la population totale, le nombre des catholiques de chaque paroisse de ce pays :

Nord Babant,.....	378,534	catholiques sur	431,258	habitants.
Gueldre.....	160,953	“	434,093	
Hollande du Sud.....	164,969	“	681,321	
Hollande du Nord.....	157,423	“	578,715	
Létande.....	45,428	“	179,000	
Utrech.....	62,427	“	175,562	
Frise.....	44,184	“	295,946	
Overyssel.....	77,163	“	256,449	
Gromingue.....	16,340	“	229,914	
Drenthe.....	5,470	“	106,532	
Limbouurg.....	219,914	“	225,326	

Cette statistique est du premier janvier 1868.

En 1860, le nombre des catholiques hollandais ne s'élevait qu'à 1,230,000.

En 1865, il était de 1,280,062 ; c'était dans une période de cinq ans une augmentation de 50,000.

De 1865 à 1868, le progrès est plus considérable, puisque pour trois années seulement le nombre des nouveaux convertis atteint 33,000.

Ce qui assure le progrès de l'avenir, ce sont les congrégations religieuses, un clergé nombreux, zélé et savant. Les Catholiques Hollandais sont administrés par 1,810 curés, sans compter les Recteurs des administrations de charité et les prêtres attachés à des Etablissements privés.

III.

En France, tous les partis, à part les *irréconciliables*, paraissent satisfaits du nouveau ministère ; parlementaires, socialistes, républicains, trouvent en lui des garanties et des espérances. Le clergé et les catholiques ont confiance, ils en attendent le maintien du domaine temporel à Rome, et à l'intérieur la liberté de l'enseignement supérieur. Le chef du cabinet, M. Ollivier, n'inspire pas toute cette confiance personnellement, c'est un esprit inquiet, et vague, mais loyal ; heureusement, il est appuyé par des hommes qui ont de vieux services, et une importance personnelle, capables de contrebalancer dans l'opinion publique ce que le chef du cabinet laisse à désirer.

Nous en avons eu une preuve dans la séance du Sénat, où le comte Daru, ministre des affaires étrangères, a répondu à l'interpellation de M. Rouland, sur le Concile, avec autant de bon sens que d'esprit.

M. Rouland demandait au Sénat :

1o. Acceptez-vous les instructions envoyées à notre Ambassadeur à Rome, par M. le prince de La Tour d'Auvergne, et qui lui indique la marche à suivre vis-à-vis du Concile ?

2o. Si les décisions conciliaires étaient contraires aux lois du pays, vous trouverez-vous armés de pouvoir suffisant pour les neutraliser.

A la première interpellation, le comte Daru a répondu en lisant les instructions qu'il venait d'adresser à M. de Banneville, et qui sont pour le moins aussi favorables à la liberté du Concile que celles de son prédécesseurs.

A la seconde, le Ministre répondit que " On observerait les lois," qu'il existait un concordat entre la France et le Saint-Siège et que ce concordat devait être la règle du gouvernement.

Puis, il ajouta : " Je crains que l'honorable M. Rouland ne se trompe pas seulement d'heure, mais de siècle.. (mouvement d'adhésion) en se reportant à l'époque de vieilles querelles de l'Eglise gallicane : Oh ! je comprends, en 1754 la parole si vraie, si profonde de Turgot : " les assemblées religieuses ne sont jamais un danger que lorsqu'elles sont opprimées, car alors, leur seul soin est de défendre leur liberté."

" Les craintes de M. Rouland sont vieilles de cent ans." (*Très-bien, Très-bien !*)

Le ministre reçut les félicitations de presque toute la chambre, et le Sénat adopta sur le champ l'ordre du jour motivé de cette façon :

" *Le Sénat, confiant dans les explications qui ont été données par le ministre des affaires étrangères, au nom du gouvernement, passe à l'ordre du jour.*"

Paix au Pacha d'Egypte, il a reçu avec respect le firman de la Sublime-Porte, qui a été lu solennellement au bruit du canon. Il a de plus fait cette promesse : " Je me conformerai à la volonté de notre gracieux Maître dans les limites du possible." Le Grand-Turc est content, il est sorti d'un mauvais pas. Merci au Khédive, pour le moment nous n'aurons pas de guerre d'Orient, et le Khédive n'en sera pas moins indépendant. Ces *limites du possible*, qui les appréciera, qui les fixera, le Sultan n'y reviendra pas, il fermera les yeux, et le Pacha-d'Egypte continuera à faire le grand seigneur, sans trop s'inquiéter du Grand-Turc, son gracieux maître.

La crise ministérielle devient épidémique. La France et l'Italie ont eu la leur. Il y a crise en Bavière où le Sénat ne veut plus du prince de Hohenlohe qui est trop Prussien. Il y a crise en Autriche, où M. de Beust ne peut plus faire face aux exigences libérales des provinces de l'empire.

Il y a crise en Espagne, où le Duc de Gènes ne veut pas régner, et où Prim et Serrano, cherchent à se supplanter mutuellement ; Progressistes et Unionistes ne s'accordent pas, les Républicains finiront par l'emporter. Deux brigands se disputant les dépouilles, un troisième survient et les emporte, c'est l'histoire de tous les siècles. Pauvre Espagne ! quelle destinée t'ont fait ces ambitieux !

IV.

Les événements de l'année qui vient de finir ne peuvent manquer de remplir une grande et intéressante page dans l'histoire contemporaine de l'Angleterre. L'assemblée du premier parlement réformé, la loi qui a aboli l'Eglise de l'Etat en Irlande, en dépit de l'opposition systématique du parti conservateur, les changements apportés à la législation qui régit les banqueroutes et faillites, les nombreuses économies effectuées dans les diverses administrations du royaume, par le ministère libéral, sont des faits d'autant plus importants qu'ils ont anéanti les vieilles routines que l'on avait jusqu'ici regardées comme indéracinables, et dans la voie desquelles avaient toujours marché les gouvernements qui ont précédé celui-ci ; aussi peut-on dire sans crainte de démenti, que le présent cabinet a pleinement la confiance du pays.

Depuis les élections générales de novembre 1868,—tant à cause de celles qui ont été annulées et des décès survenus, qu'en conséquence des nominations des différents membres du parlement aux hauts emplois ministériels, vingt-neuf circonscriptions électorales ont eu à se prononcer de nouveau : mais le résultat de ces nouvelles élections n'a en rien changé la position de la Chambre des Communes. La majorité en faveur du gouvernement est restée la même.

Quant à la politique extérieure, il n'y a guère qu'une question capable de causer quelque inquiétude : c'est celle de l'Alabama qui n'est pas encore vidée, et que l'Amérique semble vouloir laisser suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête de la fière Albion.

Tout ici a donc été, à peu près, pour le mieux, en 1869, politiquement parlant.

Mais socialement, la situation des quatre derniers mois de l'année n'a pas été aussi satisfaisante.

Le nombre de gens sans emploi, d'ouvriers sans ouvrage, le paupérisme toujours grandissant, la réduction d'un très-grand nombre d'employés dans les docks du gouvernement, la cherté des vivres, une misère générale dont on peut à peine se faire une idée, ont causé et causent encore un malaise difficile à décrire.

Pour ne parler que de la petite ville de Woolwich, dont le gouvernement a cru devoir fermer les docks, plus de deux mille ouvriers qui, jusqu'alors, étaient bien payés, se sont tout à coup trouvés sans travail. La plupart de ces ouvriers sont des pères de famille ; et ceux d'entre eux qui n'ont pu émigrer, sont maintenant dans la plus complète indigence. On ne compte pas moins, dans cette même ville de Woolwich, de seize cents petites maisons vacantes dont les propriétaires se regardent comme totalement ruinés ; et plus d'une centaine de petits marchands se sont vus forcés de fermer leurs boutiques et de se mettre en faillite.

La ville de Londres, elle-même, malgré le luxe qu'étale la noblesse et celui que déploie sa riche population mercantile, présente dans certains quartiers un spectacle tout aussi affligeant, et les grands centres manufacturiers qui se ressentent vivement de l'état d'incertitude qui règne sur toute l'Europe, sont tout aussi assaillis par la misère que la capitale.

Voilà l'état social dans lequel 1869 a laissé l'Angleterre qui, malgré la richesse dont elle fait tant bruit, ne peut cacher la misère qui mine sa population.

Sous le rapport religieux, l'Eglise de l'Etat, qui n'est guère que l'Eglise de l'aristocratie et de ceux qui en dépendent directement, a tellement négligé, depuis trois siècles, la classe populaire, qu'elle en a fait une classe de gens qui vivent sans Dieu. Sentant, aujourd'hui, que le terrain tremble sous ses pas, elle a cherché à ramener à elle la masse de la population qui ne connaît le nom de Dieu que pour blasphémer. A l'imitation de l'Eglise catholique, elle a essayé de faire des missions dans les quartiers populeux ; mais ses efforts n'ont été couronnés d'aucun succès. Le bas peuple protestant a oublié le chemin de l'église ! Peut-être même la génération présente de cette populace grossière et ignorante, ne l'a-t-elle jamais connu. Mais ce que je puis vous assurer, c'est que les nouvelles missions n'ont pu parvenir à le lui enseigner.

Les catholiques d'Angleterre ont eu lieu de se réjouir et de rendre des actions de grâces pour les faveurs qu'il a plu à Dieu de répandre sur eux, dans le courant de l'année dernière ; car, malgré la misère des temps, malgré la rareté de l'argent, 28 nouvelles églises ou chapelles ont été terminées et livrées depuis le commencement de 1869, en Angleterre, et une à Glasgow, en Ecosse.

Cette dernière ville vient d'être érigée en archevêché par le Saint Père, ce qui indique que la hiérarchie ne tardera pas à être totalement rétablie dans ce pays où, pendant le dernier siècle, les presbytériens régnaient en maîtres, les catholiques ayant été disséminés par la misère et la cruauté du duc de Cumberland. Mais aujourd'hui, parmi la noblesse écossaise, les catholiques comptent un grand nombre de conversions ; et celle du marquis de Bute, qui a eu lieu vers le printemps de l'année dernière, est d'autant plus heureuse pour les catholiques, que la libéralité de ce jeune seigneur est déjà devenue proverbiale. Mais revenons à l'Angleterre.

Le nombre des conversions, loin de se ralentir, a surpassé de beaucoup celui de l'année dernière. Les journaux catholiques de Londres affirment tenir de bonne source que dans cette capitale seule, il s'élève à plus de deux mille, et que dans les principales églises de cette même capitale, il y a en ce moment un grand nombre de personnes qui reçoivent les instructions nécessaires et préparatoires à leur prochaine abjuration.

“ Il part de toutes les églises ritualistes, comme un courant incessant

de conversions, disent ces journaux, qui seraient plus nombreuses encore s'il y avait assez de prêtres pour aller au devant de tous ceux qui hésitent à franchir le pas qui les sépare de la véritable Eglise, dont beaucoup ont la folie de se croire membres, parce que leurs ministres en *singent* les doctrines et les cérémonies."

On ne compte pas moins de dix ministres anglicans qui, pendant cette dernière année, ont abandonné les riches émoluments de l'anglicanisme pour faire leur soumission à l'Eglise catholique. Douze religieuses ritualistes ont aussi quitté leur établissement religieux pour suivre leur vocation dans des couvents catholiques. Dans les provinces, l'impulsion est la même qu'à Londres; il est certain que, dans bon nombre de grandes villes, le mouvement catholique, toutes proportions gardées, a été le même que dans la capitale.

Il ne faudrait pas s'imaginer que ce soit au ritualisme seul que nous devons attribuer un si grand retour au catholicisme, non. C'est en grande partie à la confusion qui règne au sein de l'Eglise d'Angleterre, à ses désunions qui deviennent de jour en jour plus flagrantes; c'est au servilisme qui lui est imposé par l'Etat qui lui donne des évêques ariens, tel que le présent évêque d'Exeter, dernièrement "consacré" malgré les protestations d'un bon nombre de prélats anglicans, et qu'elle a été obligée d'accepter parce que l'Etat est son maître et qu'elle n'a le droit de lui rien refuser.

C'est aussi à l'Eglise catholique qui, ayant pris depuis une vingtaine d'années une certaine prépondérance dans le pays, fait entendre, du haut de la chaire, des vérités qui vont droit à l'intelligence et au cœur d'un grand nombre de protestants, les touchent, les éclairent, les font revenir de leurs préjugés, et leur ouvrent la voie de la vérité.

Il y a trente ans, l'Eglise catholique comptait tout au plus, à Londres, six chapelles où les saints mystères étaient célébrés presque en cachette; et pas un prêtre n'aurait osé élever la voix contre le protestantisme. Aujourd'hui, ce n'est plus cela, Londres possède au moins quarante églises où le culte a repris ses splendeurs. La curiosité y attire un grand nombre de nos frères séparés qui écoutent attentivement les vérités catholiques, qui les comparent aux absurdités dont on a bercé leur enfance, et qui se retirent du lieu saint, sinon convaincus, du moins fortement ébranlés, et... la grâce de Dieu fait le reste.

Mais, si le mouvement catholique en Angleterre nous donne le droit de nous réjouir, l'état de l'Irlande est bien fait pour nous affliger.

Il y a à peine quatre ou cinq mois, tout semblait présager qu'à la faveur d'un gouvernement libéral et disposé à cicatriser les plaies de ce malheureux pays, les troubles et les séditions n'appartiendraient plus qu'à l'histoire du passé. Tous ceux qui le pensaient, avaient compté sans l'esprit révolutionnaire qui, sous le nom de "fenianisme," agite l'Irlande

comme tous les autres pays de l'Europe. Sous le prétexte d'obtenir la grâce de plusieurs prisonniers politiques qui, on se le rappelle, se sont livrés à des actes de dévastation qu'aucun gouvernement n'aurait pu se dispenser de punir, une grande partie du peuple irlandais a levé l'étendard de la révolte et a menacé de renverser le pouvoir exécutif du pays, à l'instigation d'aventuriers venus d'Amérique. Le gouvernement a dû envoyer des forces suffisantes pour maintenir ces insensés dans l'obéissance ; et l'ordre, du moins en apparence, a été rétabli ; mais il règne un ferment de discorde, qu'excite sans cesse une mauvaise presse qui se dit " nationale " et dont le but est d'entraîner un peuple généreux, mais ignorant et docile, dans une folie politique.

Ces journaux, au nombre de trois ou quatre, font le malheur du pays. Ils ne rêvent que révolte et sédition. Ils sont déjà parvenus à extirper des cœurs d'un grand nombre d'Irlandais les sentiments religieux, qui jusqu'alors avaient été leur consolation dans les infortunes. Aussi, a-t-on vu pendant les trois derniers mois de l'année, les crimes, les vols et les assassinats de toute nature, se succéder avec une effrayante rapidité. Dans les colonnes de ces journaux, le cardinal Cullen, les archevêques, les évêques et le clergé sont journellement insultés, traités de telle manière que, il y a seulement deux ans, aucun Irlandais n'aurait souffert qu'une pareille feuille entrât chez lui. Aujourd'hui ce sont ces journaux révolutionnaires et athées qui ont le plus de succès dans les classes populaires. N'est-il pas vraiment déplorable de voir que, ce que le protestantisme n'a pu faire pendant trois cents ans d'un règne inique,—déraciner la foi catholique des cœurs irlandais,—une poignée de vauriens, une presse indigne, puissent en venir à bout en si peu de temps !

Je ne puis pourtant pas terminer cette revue sans dire quelques mots d'un sujet qui n'appartient pas au passé, mais à l'avenir.

C'est le 8 février que s'est s'assemblé le Parlement, pour la session de 1870. L'Irlande, c'est à n'en pas douter, occupera encore cette année une grande partie des séances parlementaires, car la tâche de gouverner un pays dans l'état d'agitation où celui-ci se trouve, est loin d'être facile. A part du *land bill* (projet de loi qui a pour objet de régir la situation des propriétaires et des tenanciers), dont il m'est impossible de rien dire, puisque personne ne sait encore ce que M. Gladstone a l'intention de proposer, il reste à rappeler ou à abroger bien des vieilles lois pénales fort offensantes pour les catholiques, et comme le chef du cabinet veut sincèrement le bien-être de l'Irlande, il n'y a pas à douter qu'il ne s'empresse d'achever ce qu'il a si bien commencé l'année dernière. Mais ce n'est pas de l'Irlande seule que je veux parler. C'est d'un projet de loi qui affecte aussi bien les catholiques anglais que les Irlandais.

L'Angleterre protestante et très-pharisienne est tout aussi infestée d'athéisme que tout autre pays de l'Europe. Depuis quelque temps, il s'est formé une ligue qui a pris pour titre : "The national education league," et dont le laboratoire d'impiété est tout aussi complet que peuvent l'être ceux des socialistes français les plus avancés.

Or, cette ligue, qui a des ramifications dans la Chambre des Communes, a élaboré un projet de loi qui va, dit-on, être présenté cette année. Ce projet de loi rendrait, non seulement l'éducation obligatoire, mais il abolirait toute éducation privée, et tous les parents pauvres seraient forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles "nationales" et indépendantes de toute religion, et d'où toute espèce d'instruction religieuse serait à jamais bannie. Cependant, afin de ne pas trop heurter les sentiments de la majorité du pays, on y permettrait, une fois par semaine, la lecture de la Bible, dans une salle séparée des classes; mais aucune prière, aucun service religieux n'y serait jamais permis. Les solidaires de France pourraient-ils inventer quelque chose de pire! Quel peut être le but de cette ligue, si ce n'est d'élever les générations futures dans l'athéisme? On assure que M. Gladstone et deux autres membres du cabinet sont opposés à ce projet de loi. Mais on dit aussi que les autres membres du ministère l'approuvant, le cabinet, afin de ne pas se diviser, gardera la neutralité pendant les débats.

Ainsi, les catholiques vont avoir un rude ennemi à combattre, et ils ne peuvent guère compter pour auxiliaires que les sectes dissidentes de l'Eglise de l'Etat, car celle-ci n'aura pas plus le pouvoir de s'opposer à ce projet de loi impie qu'elle n'a pu s'opposer au choix d'un arien pour évêque d'Exeter.

V.

Le Président Grant a signé le bill de réintégration de la Virginie; il ne reste plus qu'à espérer que le Texas, la Géorgie et le Mississipi soient à leur tour promptement réintégrés.

Ce retour apportera, selon toute probabilité, de nouvelles forces aux démocrates du Nord. Leur échec, aux dernières élections, n'a été dû qu'à la popularité du président actuel. Aux prochaines élections, si le parti ne se divise pas, la victoire est à eux; car si les Etats nouvellement réintégrés eussent voté l'automne dernier, leur cause triomphait, et le congrès eut vu finir le régime centralisateur et tyrannique que les républicains font peser sur le pays.

Une nouvelle révolution, qui ne manque pas d'importance, vient de s'accomplir au sein d'une des îles les plus belles de la mer des Antilles. Nous parlons de la révolution qui vient de renverser Salnave à Haïti.

Découverte le 6 décembre 1492 l'île d'Haïti fut d'abord appelé, *Espanola* par Colomb, puis *Saint-Dominique* par les Français et enfin *Haïti* ou

pays de montagnes. Espanola fut le siège du premier établissement européen dans le Nouveau-Monde, les Espagnols y fondèrent Santo-Domingo d'où est venu le nom français de l'île entière. La colonie avait encore peu d'importance lorsqu'elle fut ravagée en 1586 par l'amiral anglais Drake. Les boucaniers, de leur côté, laissèrent peu de repos aux Espagnols, qui se virent forcés, pour avoir la paix, de leur céder la partie occidentale de l'île ; ce fut là l'origine de la colonie française de Saint-Domingue dont le traité de Nyswick (1677) consacra l'établissement.

La nouvelle colonie s'accrût rapidement ; on y transporta un nombre considérable de nègres de Guinée pour la culture des plantations. Cette prospérité causa la ruine de la colonie, les nègres maltraités se révoltèrent : les premières tentatives furent sans succès, mais lorsqu'en 1790 la révolution les appela sans transition à la jouissance des droits politiques dont les blancs seuls avaient joui jusqu'alors, profitant de la perturbation que ce décret jetait parmi les planteurs, les nègres se soulevèrent en masse, et firent des blancs un massacre dont les horreurs eurent un sinistre retentissement dans toute l'Europe.

De ce jour, Haïti resta au pouvoir des Noirs. Mayaca, Toussaint-Louverture, Dessalines, qui prit le premier le titre d'empereur sous le nom de Jacques Ier, lorsque le 1 janvier 1804 fut proclamée l'indépendance d'Haïti : Christophe et Pétion, se supplantèrent tour à tour, par les armes et par l'assassinat, jusqu'à ce que Boyer, redevenu maître de toute l'île, se fit reconnaître par la France moyennant une indemnité de 150 millions de francs, en faveur des survivants des familles des anciens planteurs. (1825.)

En 1843 Hérard supplanta Boyer accusé de tyrannie : puis Guerrier, Pierrot, Riché, se succédèrent tour à tour jusqu'à l'avènement du fameux Soulouque qui, en 1849, se fit empereur sous le nom de Faustin I.

La férocité de Soulouque autant que ses grotesques imitations des cours européennes, amenèrent Geffrard sur le trône d'Haïti. Geffrard ne dura pas plus que ses prédécesseurs, sa tyrannie arma Salnave contre lui. A la suite de plusieurs défaites, Salnave réussit à renverser Geffrard, mais après deux ans et demi de luttes contre les révolutions incessantes, il a été finalement battu, capturé le 13 de janvier dans les bois, près de Sal Trow, écorché à Port-au-Prince, condamné à mort et fusillé la semaine suivante.

Le nouveau gouvernement a pour président Nissage-Saget ; Domingue pour vice-président ; T. Rameau pour ministre des finances, S. Rameau, pour ministre de la Justice, Brice est au ministère de la guerre.

L'ancienne Colonie espagnole n'a pas été plus heureuse que la Colonie française. Cédée à la France par l'Espagne, en 1795, elle tombe presque aussitôt entre les mains de Toussaint-Louverture, qui prend le titre de Gouverneur-Général. Dès lors, elle partage avec la Colonie française toutes les vicissitudes de succès et d'échecs par lesquelles passe le gouvernement de ses nouveaux maîtres, continuellement obligés de se défendre,

ou contre les Anglais, ou contre les Espagnols et les Français, ou contre les compétiteurs qui leur disputent l'empire.

Cette période dure jusqu'en 1843. A la faveur des troubles qui amenèrent la chute de Boyer, la partie espagnole se déclara indépendante sous le titre de *République Dominicaine*, tandis que l'autre partie porte tantôt le titre d'*Empire* ou de *république d'Haïti*.

Depuis, la république Dominicaine a eu trois présidents : Santa-Anna, l'exilé du Mexique ; Ximenès et Baéz. Baéz ne goûte pas plus de repos que n'en goûtait Salvave ; lui, aussi, a son compétiteur, le général Cabral ; mais il est fort, car la cession qu'il vient de faire de la baie de Samana aux Américains lui vaut leur protection. Le commandant du *Nantucket* vient en effet de faire savoir au gouverneur haïtien, que les Etats-Unis ont accordé temporairement leur protection à la république dominicaine, contre toute intervention étrangère. Dans le cas où les Haïtiens donneraient leur appui à Cabral, qui cherchait à soulever la province dominicaine d'Azna, voisine de Jaemel, les Etats-Unis se considéreraient comme personnellement offensés. Cette ingérence dans les démêlés intérieurs d'Haïti, montre que les Américains ne tarderont pas à user de leur influence, de leurs forces, au besoin, pour s'assurer la prépondérance politique dans l'île de Saint-Domingue, et pour aller plus loin, suivant les circonstances.

Où est Lopez ! personne ne peut le dire, on l'a vu pour la dernière fois à Padasséra, et ce que l'on craint, c'est qu'il ne commence une campagne de guerillas.

Les alliés considèrent la guerre comme terminée, les armées sont remises sur le pied de paix et le Comte d'Eu, époux de de la princesse Isabel, devient, par un décret de l'Empereur, prince impérial et membre du Conseil d'Etat. Un jour nous pourrons voir un d'Orléans sur le trône du Brésil.

Un nouveau gouvernement est installé à l'Assomption, sous la protection des trois Etats alliés ; il s'applique à relever les ruines amoncelées par la guerre. Puisse cette crise nouvelle durer des siècles, et donner à cette terre privilégiée de la nature, la prospérité que lui a refusée l'ambition de Lopez.

Nous avons reçu, dans le cours du mois, les ouvrages suivants :

Le dernier chant du Cygne sur le Tumulus du Gallicanisme.

Rapport des poursuites pénales et civiles et des plaintes portées et jugées devant la Cour du Recorder.

Lovell's Canadian Dominion Directory, to be published in 8vo. 1870.

Nos remerciements à qui de droit.